



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

indemnisation

Question écrite n° 124568

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur la proposition de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale dans le rapport n° 3544 sur le projet de loi (n° 3507) de règlement des comptes et rapport de gestion pour l'année 2010. La commission propose de fiabiliser le mode de prévision des charges d'indemnisation, de façon à améliorer la qualité des prévisions budgétaires initiales. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître comment il prévoit de mettre en oeuvre cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124568

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13194

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)